



Le Saint-Urcissien

LE MOT DU MAIRE

Mes chers administrés,

Ce mot du maire sera dédié à la mémoire de Marcel Melli qui nous a quitté le 27 août 2015

Marcel Melli était membre du conseil municipal depuis mars 2014 mais précédemment à cela il avait été élu de mars 2001 à mars 2008 et avait occupé la fonction de 1^{er} adjoint du Maire de l'époque Mr Moïse Bonnetis . Il fut élu maire de notre village de mars 2008 à mars 2014, mandat qui aura connu la rénovation de la salle des fêtes et la création du Plan Local d'Urbanisme.

Au-delà de son engagement communal nous retiendrons également qu'il était un érudit passionné d'histoire et un fervent amoureux des abeilles .

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à Mme Michele Melli et à toute sa famille

Richard Doumergue
Maire de Saint-Urcisse



Comme vous l'avez sûrement remarqué la boîte aux lettres initialement positionnée devant chez Mme Savarin a été déplacée à proximité de la mairie .



Depuis quelques temps déjà notre commune dispose d'un défibrillateur . Cet appareil entièrement automatique n'a pas besoin de formation particulière pour être utilisé.

Il est situé entre la mairie et la salle des fêtes , et un fléchage de couleur verte indique son emplacement .

Arbre de Noël,

Petits et grands ont pu apprécier le spectacle « peau d'ânes » donné par la compagnie théâtrale de Pont du casse, avant l'arrivée du père-noël et sa traditionnelle remise de cadeaux. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter .



Vœux de la municipalité,

Le maire et le conseil municipal vous ont souhaité leurs vœux, précédé par un spectacle et suivi d'un apéritif dinatoire , qui fut un grand moment de convivialité .



Repas des aînés

La nouvelle municipalité a souhaité organiser un repas des aînés, destiné aux administrés de la commune âgés de 70 ans et plus.

Ils ont été nombreux à répondre à notre invitation.

Ce fut un moment de partage et festif avec l'animation assurée par Patrice et Jany.

Le repas préparé par un traiteur a été servi par le Maire et les Conseillers Municipaux.

Rendez-vous est pris pour la deuxième édition.





Bienvenue à

Alexiane Messines née le 30 avril 2015 à Agen
Et
Maëlle Delavat née le 27 mai 2015 à Agen

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants:

Odile Malthet et Nicolas Mucchuitti
à Provence .

Décès

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles de :

Serge Bianchi, décédé le 17 avril 2015 à Saint-Urcisse.

Et

Marcel Melli décédé le 27 aout 2015 à Agen.

Dates à retenir:

- Cérémonie de l' Armistice le 11 novembre
- Elections Régionales les 6 et 13 décembre
- Arbre de Noël le 20 décembre
- Vœux du Maire le 23 janvier 2016
- repas des aînés le 06 février 2016

Nous vous attendons nombreux à ces différents événements !!!

Travaux salle des fêtes

Suite à des infiltrations nous avons décidé de procéder à la réfection de la toiture de la salle des fêtes dans son ensemble .

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Mr Christophe Boisseau.

Descriptif des travaux :

En 2010 d'importants travaux de réhabilitation de la salle des fêtes avaient été engagés par l'ancienne Municipalité de Saint-Urcisse. Toutefois aucune réfection n'avait été réalisée sur la toiture et la charpente.

A l'heure actuelle, d'incessantes fuites d'eau dégradent les plafonds du bâtiment, et il est urgent d'engager des travaux sur la toiture et la charpente, afin de maintenir ce bien public de qualité en bon état.

L'ensemble de ces travaux prévoit :

- désamiantage,
- enlèvement des tuiles,
- dépose couverture (avec et sans amiante),
- modification charpente,
- pose couverture en plaques fibro-ciment flammées.

Financement :

Total devis honoraires inclus : HT 64 160 € soit TTC 76 992 €

Subvention Conseil Général (sollicitée) : 18 054.62 €

DETR Etat (sollicitée) : 12 832.00 €

Réserve Parlementaire (Députée Mme Lousteau) (acquise) : 13 000 €

Autofinancement (part communale) : 33 105. 38 €

Eglise de Sainte-Croix

La commission régionale du patrimoine et des sites a émis un avis favorable à la demande d'inscription de l'église de Sainte-Croix au titre des monuments historiques considérant qu'elle présente au point de vue de l'art et de l'histoire un intérêt suffisant pour en rendre désirable la conservation en raison de ses qualités architecturales , en particulier le décor du chœur .

Arrêté signé par Monsieur le Préfet de Région le 11 juin 2015

Frais de scolarité 2014/ 2015 acquittés par la commune à l'école de Puymirol

Par élève de primaire : **559,88 €**

Par élève de maternelle : **1353,05 €**

Nombres d'élèves concernés :

7 en primaire
2 en maternelle

Soit un montant total de **6625,26 €**

Le conseil municipal a également reconduit sa participation d'aide aux frais de repas à la cantine de Puymirol, pour un montant de 692,30 € représentant 989 repas servis

**Elections régionales
Nous vous rappelons qu'exceptionnellement vous pouvez vous encore inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015**

Projet d'aménagement du bourg

Dans le but de sécuriser la traversée du bourg, nous avons sollicité l'assistance technique du conseil départemental qui nous a permis de poser les bases de réflexion et de donner corps à un pré-projet de structuration du bourg . Au regard de leurs propositions, il nous est apparu évident d'intégrer l'aménagement des espaces communaux. Les consultations pour le choix du maître d'œuvres ont d'ores et déjà commencées

le comité des fêtes vous informe de la nouvelle composition du bureau suite à l'assemblée générale du 10 avril 2015

Bureau :

Président : Bernard GUILBAUD Lieu dit « Couderc » 47270 st Urcisse

Trésorier : Fabrice Moreau lieu dit « Provence » 47270 st Urcisse

Secrétaire : Sandra Bonnetis Lieu dit « Passaga bas » 47270 St Urcisse

Secrétaire adjt: Michel KRAS lieu dit « Provence » 47270 st Urcisse

Membres actifs :

Jonathan Corrèa Lieu dit « Provence » 47270 St Urcisse

Maxime Fabre lieu dit « Provence » 47270 St Urcisse

Geoffrey Magne lieu dit Lieu dit « Canelot » 47270 St Urcisse

Camille Bissière lieu dit « Couderc » 47270 St Urcisse.

Philippe Brenne lieu dit « Le bourg » 47270 St Urcisse

*A notre grand regret
l'indisponibilité de la
salle des fêtes ne nous
permet pas d'organiser la
traditionnelle soirée
châtaignes.
Nous vous donnons RDV
en 2016 !!!*

GYM ST URCISSE

Céline, notre animatrice diplômée vous propose des séances diversifiées où vous pourrez découvrir :

le Pilate (travaille des groupes musculaires pour une meilleure posture et enfin dire au revoir aux tensions)

l'aéro latino (réveille la forme cardio-musculaire sur des rythmes latins, orientaux)

le stretching (améliore la souplesse articulaire et le processus de récupération musculaire)

le renforcement musculaire (utilise les élastiques, ballons, lestés pour améliorer la tonicité musculaire)

Un groupe convivial et dynamique vous attend pour réveiller muscles et articulations dans la joie et la bonne humeur.

En raison des travaux à la salle polyvalente, les cours auront lieu tous les mercredis de 20 h 00 à 21 h 00 à la salle des fêtes de CLERMONT SOUBIRAN et ce jusqu'à fin décembre. Ces cours sont ouverts à tous.

Les 3 premiers cours sont gratuits.

Prix de la cotisation : 50 € à l'année

Pour plus de renseignements nous contacter au 06.11.41.30.81 ou au 05.53.68.66.04